

Commune de BOURBON-LANCY

Département de la Saône et Loire

PLAN LOCAL D'URBANISME DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE N°1



PLAN D'OCCUPATION DES SOLS approuvé le 3 Octobre 1986

REVISION GENERALE arrêtée le 13 Février 2008 et approuvée le 11 Mai 2009

MODIFICATION N° 1 approuvée le 15 Octobre 2013

MODIFICATION N° 2 approuvée le 15 Mars 2018

Vu pour être annexé à notre délibération en date du 27 Février 2020

Le 16 Février 2022,
Le Président de la CCEALS,
M. Dominique LOTTE.



Révision, modifications n°1 et n°2 :

Mise en compatibilité n°1 :

P. GAUDIN Paysagiste d.p.l.g. - R. BENOIT Architecte d.p.l.g. - D. GUIN Architecte d'intérieur
Membres de la S.C.M. Atelier du Triangle

Espace Entre Arroux, Loire et Somme - 125 rue Pauline Stralier - 71100 MÂCON - Tél : 03 45 38 45 46 - Fax : 03 45 29 48 70 - Email : atelier.triangle@wanadoo.fr

Rédacteurs :

Nicolas Aymard, Chef de projet Urbanisme et Flora Seytre, Cheffe de projet Environnement

Document validé par :

Frédéric Bruyère, Directeur Associé

Ingénieurs conseils en aménagement durable du territoire

42 Boulevard Antonio VIVALDI

42 000 SAINT-ETIENNE

Tél. 04 77 92 71 47

contact@eco-strategie.fr

www.eco-strategie.fr

**DECLARATION DE PROJET EMPORTANT
MISE EN COMPATIBILITE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

BORDEREAU DES PIECES

Pièce n°1

- 1- Présentation et Notice d'intérêt général du projet

Pièce n°2

- 2- Additif au rapport de présentation pour la mise en compatibilité N°1 du PLU
Ayant vocation à compléter le Rapport de Présentation du PLU approuvé le 11 mai 2009 et modifié les 15 Octobre 2013 et 15 Mars 2018

Pièces n°3

- 3- Zonage – Extrait sur le secteur « La Borde » (ech : 1/6000)
Ayant vocation à remplacer sur le secteur concerné le plan 3a du PLU approuvé le 11 mai 2009 et modifié les 15 Octobre 2013 et 15 Mars 2018

Pièce n°4

- 4- Règlement
Ayant vocation à remplacer le règlement du PLU approuvé le 11 mai 2009 et modifié les 15 Octobre 2013 et 15 Mars 2018

Pièce n°5

- 5- Etude d'impact

Pièce n°6

- 6- Bilan de la concertation préalable avec le public et ses conclusions

Pièce n°7

- 7- Compte rendu de la réunion d'examen conjoint : avis des Personnes Publiques Associées

Pièce n°8

- 8- Avis Autorité Environnementale et réponses faites par le maître d'ouvrage aux éventuelles observations